



REPIBLIC OF GHANA



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

REUNION DES COMITES NATIONAUX DE FACILITATION DU TRANSPORT ET DU TRANSIT ROUTIER DU GHANA ET DE LA COTE D'IVOIRE

ACCRA, 21-22-JUIN-2017

RAPPORT FINAL

INTRODUCTION

Le mercredi 21 et le jeudi 22 juin 2017, s'est tenue à la salle de conférence du Ministère des Routes et Autoroutes du Ghana, une réunion de travail des Comités Nationaux de Facilitation des transports et du transit routier (CNF) du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Cette rencontre dont le thème central est l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le cadre d'une meilleure gouvernance du corridor Abidjan-Lagos a réuni des experts des deux CNF, et était présidée par **Monsieur KWABENA Owusu Aduomi**, le vice- ministre des Routes et Autoroutes du Ghana.

Les délégations des deux comités nationaux de facilitation étaient conduites respectivement par **Monsieur Edmund OFFEI-ANNOR**, Président du CNF du Ghana et par **Monsieur GORE Bi- Tié Jules**, Directeur des Opérations Techniques de l'Observatoire de la Fluidité des Transports, représentant monsieur TOURE Abdoulaye, Président du CNF de Côte d'Ivoire.

La liste de présence des experts des deux pays est jointe en annexe au rapport.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Allocutions

La réunion de travail des deux Comités Nationaux de Facilitation a enregistré trois allocutions des personnalités suivantes: le Président du CNF du Ghana, le représentant du Président du CNF de Côte d'Ivoire et le Vice-Ministre des Routes et Autoroutes du Ghana.

Le président du CNF du Ghana dans son allocution a souhaité la bienvenue à la délégation d'experts du CNF de Côte d'Ivoire. Il les a encouragés à coopérer en vue d'atteindre les résultats escomptés.

Le représentant du président du CNF de Côte d'Ivoire a, en son nom, remercié le CNF du Ghana, pour la qualité de l'accueil réservé à la délégation qu'il conduit. Après avoir rappelé les missions assignées aux Comités Nationaux de Facilitation par la décision des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO, il a insisté particulièrement sur les missions du CNF ivoirien, à qui, ont été assignées les missions de démantèlement des barrages illégaux et de suivi de la mise en œuvre des projets de construction des postes de contrôles juxtaposés aux frontières. En outre, a-t-il plaidé pour une coopération étroite entre les deux CNF pour donner plus de dynamisme à l'amélioration des indicateurs du projet corridor Abidjan-Lagos.

Le vice-Ministre des Routes et Autoroutes du Ghana a félicité et encouragé les deux délégations tout en souhaitant aux experts des deux pays de fructueux échanges allant dans le sens de l'amélioration des pratiques sur le corridor, notamment en ce qui concerne la traversée des frontières dans la sous-région, l'application du règlement 14 relatif à la charge à l'essieu et au gabarit des véhicules de transports de marchandises. Il a clos ses propos en souhaitant encore la bienvenue à la délégation ivoirienne.

Programme de travail

Le programme de travail suivant a été adopté:

- 1- Présentation d'une section du septième rapport de l' OCAL (rapport de l'AN 7) ;
- 2- Quelques causes du temps élevé de traversée de la frontière de Noé/Elubo ;
- 3- Présentation de la stratégie au niveau des CNF pour améliorer certains indicateurs de performances du projet corridor Abidjan-Lagos;
- 4- Etats de mise en œuvre nationale du règlement 14 relatif à la charge à l'essieu et au respect du gabarit des véhicules de transports de marchandises;
- 5- Etats de mise en œuvre du projet de construction du poste de contrôle juxtaposé de Noé/Elubo.

Présentation

Le Comité National de Facilitation de Côte d'Ivoire, à travers monsieur Y ANGBA Tia Roger, Secrétaire Permanent dudit Comité a fait une présentation des cinq points du programme de travail.

Il en ressort les informations suivantes:

- 1- Le temps de traversé relevé par l'OCAL de juillet à décembre 2016 est de 20h contre 25 dans le sens Noé-Elubo et de 11 h contre 15h dans le sens Elubo-Noé. Le nombre de barrages routiers est 5 contre 3 prévus sur l'axe Abidjan-Noé long de 170 km et de 13 contre 5 prévus sur l'axe Elubo-Aflao long de 558 km.
- 2- L'absence de synchronisation dans l'activité des deux services de douane, le manque de scanner, l'insuffisance de parking de stationnement sous douane, l'existence d'un gare routière dans le no man's land entre les deux postes.
- 3- L'organisation de l' séance de travail périodique avec les acteurs frontaliers, l'atelier de sensibilisation des acteurs inter-frontaliers, la réunion entre les CNF des deux pays ont été présentée comme la stratégie ivoirienne pour contribuer à l'amélioration du temps de traversée de la frontière. De même, l'atelier des acteurs routiers, les missions de démantèlement des barrages illégaux et de suivi des recommandations de l'atelier, la campagne de communication et la caravane de sensibilisation sont les moyens utilisés pour contribuer à l'amélioration de l'indicateur du nombre de barrage routier.
- 4- L'application du règlement 14 en Côte d'Ivoire est en cours. La phase d'application intégrale a été mise en œuvre du 6 avril au 20 avril 2017. Cette phase a été momentanément suspendue à la demande des autorités des pays de l'hinterland pour faire face à la période de jeûne musulman. Elle sera relancée dans le mois de juillet 2017.
- 5- La Côte d'Ivoire a aujourd'hui satisfait l'ensemble des conditionnalités liées au démarrage du projet de construction du poste de contrôle juxtaposé de Noé/Elubo. Les travaux de déplacement de la ligne électrique d'interconnexion sont en cours d'exécution.

Les difficultés de traversée de la frontière par les populations au niveau des deux pays ont été relevées. Et la question de retraits des papiers d'identité par le service d'immigration pour les visiteurs du marché d'Elubo a été évoquée.

Le CNF du Ghana a donné l'information qu'une stratégie de travail de son comité a

été préparée et attend d'être validée par les autorités pour sa mise en œuvre.

Les échanges qui ont suivi cette présentation, ont permis de dégager les recommandations suivantes:

Recommandations

- 1- Le comité National de Facilitation du Ghana s'est engagé à accompagner les actions des acteurs frontaliers ghanéens auprès des autorités compétentes en vue repousser l'heure de fermeture de la frontière à 22 h comme à Afflao.
- 2- Les experts ont demandé aux deux comités Nationaux de Facilitation de s'impliquer dans la mise en place d'un mémorandum d'entente entre tous les services frontaliers des deux pays.
- 3- Les experts ont salué les efforts en cours en vue de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers entre les postes de Noé et d' Elubo.
- 4- Le Comité National de facilitation du Ghana s'est engagé à trouver une solution à la présence de la gare de taxis dans le no man's land.
- 5- Les deux Comités Nationaux de Facilitation se sont engagés à participer à l'atelier de sensibilisation des acteurs frontaliers et à faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations.
- 6- Les deux Comités Nationaux de Facilitation ont salué l'engagement des organisations professionnelles des transporteurs des deux pays dans l'application intégrale du règlement 14 et se sont engagés à accompagner le processus de mise en œuvre.
- 7- Les experts ont suggéré au Comité National de Facilitation du Ghana d'accélérer le processus de mise à disposition des titres du site d'Elubo à la CEDEAO, en vue du démarrage des travaux du poste de contrôle juxtaposé.

Conclusion

Au terme de la réunion, les experts se sont félicités de la qualité des échanges empreints de sincérité, de fraternité et de cordialité, qui ont toujours prévalu entre nos deux pays. Ils se sont engagés à travailler au travers de la coopération entre les deux comités.

Fait à Accra, le 22 juin 2017

Fait à Accra, le 22 juin 2017

Pour la délégation de Côte d'Ivoire



- RE Bi Tié Jules
Pour le Président du CNF

Pour la délégation du Ghana
Edmund OFFEI-ANNOR
Président du CNF

